

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 32 (1903)

**Heft:** 18

**Vorwort:** Vers l'avenir

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin

## pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

---

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.  
Prix des annonces : 15 ct. la ligne. — Rabais pour les annonces répétées

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,  
*Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.*

Pour les annonces, écrire à *MM. Bondallaz et Wicht, instituteurs, à Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie-Librairie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.*

---

**SOMMAIRE** : *Vers l'avenir.* — *De l'enseignement du calcul oral. ...*  
— *Ce que fait le maître n'est rien ; ce qu'il fait faire est tout.*  
*Enseignement de la composition (suite).* — *Bibliographies.* —  
*Chronique scolaire.* — *Avis officiels.*

---

### VERS L'AVENIR

---

Ceux qui ont mission d'instruire l'enfance ne devraient pas se laisser absorber par le programme scolaire et par des préoccupations secondaires, telles que le succès des examens de fin d'année ; mais, s'inspirant de l'avenir de leurs élèves, ils doivent porter leurs regards plus haut et plus loin.

Les notions inculquées durant le premier âge de 7 à 12 ans, sont indispensables, nul ne le conteste : c'est alors que les enfants apprennent à parler, à lire, à écrire, à calculer ; mais ce ne sont là, à vrai dire, que les préliminaires de l'éducation proprement dite.

Ce n'est qu'après ce premier travail intellectuel, après avoir défriché et préparé le sol, qu'on peut jeter fructueusement dans leurs esprits la semence des connaissances utiles, des convictions raisonnées et des vertus solides. Dans le premier âge on ne saurait guère donner qu'une éducation superficielle comme aussi une religion de sentiment.

A mesure que l'écolier avance en âge et qu'il acquiert une maturité intellectuelle plus profonde, l'action du maître gagne

en importance ; le programme de l'école se transforme et l'enseignement s'adresse aux idées et à la conscience.

Ce sont ces principes mêmes qui ont déterminé les autorités supérieures de notre pays à changer de méthode en substituant au verbalisme qui prévalait autrefois dans nos écoles, un enseignement de fond. Les grammaires de mots et les récitations verbales d'histoire, de géographie et même d'arithmétique, durent faire place à une étude substantielle de choses, à des manuels destinés à semer et à enraciner des idées, des idées justes et fécondes. On veut que les connaissances positives à acquérir passent tout d'abord par l'intelligence de l'enfant, pour être comprises et digérées, avant d'aller meubler la mémoire.

Ce qui est regrettable, c'est que l'enfant quitte généralement l'école au moment où il est à même d'en bien profiter, alors que la culture de son esprit lui permet de s'assimiler les enseignements qui lui sont donnés.

On pourrait parer à cela en aiguillant les jeunes gens vers les écoles professionnelles qui existent dans notre canton.

Hélas ! trop souvent l'instituteur se désintéresse complètement de l'avenir de ses élèves. Il se contente d'assurer le mieux possible le succès de l'examen final. Il n'a aucun souci du bien-être futur des jeunes gens dont il vient de faire l'éducation.

Pourquoi ne profite-t-il pas de son crédit auprès des familles, pour leur faire comprendre que la meilleure fortune qu'elles puissent laisser à leurs enfants, c'est une préparation sérieuse à leur future carrière. C'est le seul trésor qui soit à l'abri de tout revers, de toute catastrophe.

Un célèbre publiciste de France raconte que, dans la race anglo-saxonne, le père de famille comprend ses devoirs envers ses fils tout autrement que dans nos pays. Il ne s'inquiète aucunement d'amasser une fortune pour son fils ou de lui procurer quelque emploi public bien rétribué. Son seul souci est de le rendre capable, vraiment capable, de gagner sa vie, en le préparant à la profession de son choix, à son métier, en lui donnant le goût du travail, l'esprit d'initiative et les notions nécessaires. Cette préparation achevée, il l'aidera peut-être encore à s'établir, puis il l'abandonne totalement à lui-même.

Notre peuple devrait prendre exemple sur cette race forte et active pour doter les jeunes gens, non d'une fortune fragile, mais d'une éducation professionnelle basée sur des connaissances solides, sur une fermeté de caractère plus grande et sur le sentiment de leur propre responsabilité. Tous les jeunes gens désireux d'apprendre un métier devraient s'y préparer par une instruction complémentaire, qu'il est facile de puiser soit dans nos écoles régionales, soit dans d'autres établissements. Ces études seraient couronnées par un apprentissage sérieux qui est une garantie de succès.

Il existe, dans le canton de Fribourg, plusieurs écoles d'agri-

culture. Nous ne mentionnerons ici que les cours d'hiver de Pérolles. Ces cours ont été organisés de telle manière que la plupart de nos jeunes gens peuvent en bénéficier sans difficulté et sans sacrifices notables. Ils ne sont donnés que durant la saison morte, du mois de novembre au mois de mars. La pension est minime; de plus, il existe des bourses en faveur des élèves peu aisés. On a établi un programme adapté aux besoins de nos populations rurales.

Or, qui est-ce qui bénéficie de tous ces avantages? Un certain nombre de jeunes gens du district de la Singine et des étrangers.

Plusieurs de nos districts, surtout les plus arriérés pour l'agriculture et l'industrie laitière, ne fournissent aucune recrue à nos établissements agricoles.

Comment expliquer cette apathie des familles et cette négligence des instituteurs?

Quelle sera la conséquence inévitable de cette déplorable incurie? C'est que nos populations rurales resteront en arrière sur les autres cantons dans les domaines économiques.

D'où vient que telle contrée qui jouit de ressources exceptionnelles, s'est-elle laissée devancer par les autres districts pourtant moins favorisés au point de vue agricole? Personne ne l'ignore, c'est que les agriculteurs de cette contrée, par un sot orgueil, n'ont jamais voulu profiter des perfectionnements qui leur étaient recommandés; ils estimaient n'avoir rien à apprendre!

Les lecteurs du *Bulletin* comprendront que c'est là une question de la plus haute importance pour l'avenir moral et matériel de notre canton.

Si nous voulons soutenir la concurrence économique qui devient toujours plus âpre, plus menaçante, nous n'avons qu'un moyen, c'est de tenir nos jeunes agriculteurs au courant des progrès agronomiques, c'est de les initier aux procédés, aux pratiques les plus perfectionnées, les plus sûres, c'est de les préparer à leur avenir par une instruction professionnelle.

Que nos instituteurs, la plupart si dévoués au bien général, engagent les jeunes gens, au sortir de l'école primaire, à fréquenter, en grand nombre, nos écoles agricoles; ils rendront par cela service au pays et les générations futures leur en seront reconnaissantes.

X.

